# Bulletin Municipal de Saoû N° 6 - Décembre 2008



#### **Bravo Elisabeth!**

Pari gagné pour notre héroïne Saounienne : 3 sommets de plus de 8000 m en 16 jours ! (Lire page 3)

# L'éditorial du Maire

Quelle rentrée, au sommet, sur les chapeaux de roue pour toute l'équipe municipale, ouverture des nouveaux locaux, finition et nettoyage de dernière minute par le personnel communal et les élus. Un grand merci à Robert Schott qui a tenu à être présent et actif au delà de son mandat.

Cette rentrée fut un grand moment de joie. Les enfants découvraient leurs nouvelles salles de classe, les nouveaux réfectoires, le préau... de quoi commencer l'année sur le bon pied.

La saison d'été vient de s'achever. Des trombes d'eau, mais plus de peur que de mal, uniquement des dégâts matériels. Un grand merci à nos sapeurs pompiers qui ont assuré jour et nuit le pompage des caves et maisons inondées. Comme vous avez pu le constater, nous vous informons des bulletins d'alerte météorologique dès réception par affichage, ou par téléphone, pour nos commerces accueillant du public les plus éloignés. Nous serons de plus en plus concernés par ce type de « mousson froide » et devons tous prendre des précautions.

Afin d'améliorer nos services et interventions, à partir du mois de janvier, des réunions de quartier définies en cinq secteurs nous et vous permettront de faire remonter les informations, et faire force de proposition. L'échelle d'un quartier permet de croiser des informations et de définir en cohérence les priorités améliorant votre cadre de vie et nous permettront de mieux vous connaître et d'agir dans l'intérêt général de tous.

Une fois de plus, une saison riche en événements culturels vient de s'achever dans notre commune de Saoû issue d'une dynamique populaire chère à notre village.

Dans l'attente de vous revoir prochainement aux vœux du Maire le 24 janvier à 18h00 à la salle des fêtes, je vous souhaite de très bonnes fêtes de Noël en famille.

Salutations dévouées.

# A LIRE dans ce numéro:

- Les brèves municipales
- Le raccordement postal
- Les réunions de quartier
- Internet : Le trés haut-débit
- Ecole: nouveaux locaux et nouvelle maîtresse
- Le devenir de la poste
- Tribune Libre
- La vie associative
- La page de Couni / infos pratiques
- Rétrospective photos 2008



# l'Actu municipale



le Raccordement Postal

# La nomination des voies de la commune



L'équipe municipale a signé cet automne une convention avec la Poste, service du courrier, pour s'engager dans la modernisation du raccordement postal qui doit prendre effet à l'horizon 2010.

Votre courrier sera lu par une fibre optique et pour cela votre adresse doit être plus précise et plus facilement repérable par des numéros et la nomination des voies de la commune.

Après réflexion nous adhérons à ce projet pour le développement de la commune, sa vie économique et sociale. Ce projet favorisera :

- L'accès des soins et des premiers secours
- Le développement des services à la personne
- La livraison des entreprises, commerçants et artisans

Le facteur qu'il soit référant, remplaçant ou saisonnier trouvera plus facilement votre adresse, ainsi que n'importe quel livreur. Cependant si nous devons ouvrir l'accès de la commune au monde moderne, nous voulons **conserver la pérennité de notre patrimoine** et donner des noms aux voies de la commune qui correspondent à notre géographie et notre histoire.

Dans ce sens une commission est au travail pour nommer les routes et les chemins du village. Elle vous tiendra informée sur le suivi des travaux.

Pour le citoyen, aucun frais ne lui incombera, plaques de rues et numéros seront à la charge de la commune qui cherche déjà des aides auprès des organismes compétents. De même, des cartes de changement d'adresse pour prévenir les différentes administrations vous seront envoyées lors de la fin de l'opération.

Ce projet entre dans le cadre de l'aménagement du territoire et du développement durable. Nous allons le construire à notre rythme et, nous le souhaitons, avec votre coopération.

10 janvier

# Le Goûter des Anciens

Le traditionnel Goûter des Anciens aura lieu samedi 10 janvier à partir de 15h à la Salle des Fêtes de Saoû. Un goûter en musique car, à cette occasion, **la Chorale** de Saoû nous fera le plaisir de nous faire découvrir quelques morceaux de son répertoire.

On vous espère nombreux à ce rendez-vous plein de convivialité!

# 24 janvier

# Les Voeux de la Municipalité

Toute l'équipe municipale, Maire, Adjoints, élus et employés municipaux sont heureux de vous convier aux Voeux de la Municipalité, samedi 24 janvier 2009 à 18h à la Salle des Fêtes de Saoû.

L'occasion de nous retrouver autour du verre de l'amitié et vous faire part de l'avancée des différents projets et chantiers en cours. On vous espère nombreux !

# Dialogue

# Le calendrier des réunions de quartier

Pour établir un échange entre les nouveaux élus et les habitants de la commune de Saoû, nous vous proposons de renouveler les réunions de quartiers.

Nous avons découpé le territoire de la commune en cinq secteurs, regroupant différents quartiers. Ces réunions auront

lieu à la salle des fêtes de Saoû, chaque dernier vendredi du mois, nous souhaitons passer des moments agréables ensemble, chacun pouvant apporter une gourmandise pour finir la soirée de manière conviviale. Nous comptons sur votre présence et à bientôt!

#### Voici les dates à retenir :

## 1er secteur: Vendredi 30 Janvier 2009

Les quartiers Dégout, Aux Rouzes, La Blonde, Les Granges, La Beaume, Mansonet, Légat, Bontoux, Le Planas,

Rouvièrre, Brouty, Les Cosmes, Les Abbayes, La Cure, Pré Darbon, Célas et Haut-Célas.

#### 2ème secteur : Vendredi 27 Février 2009

Les quartiers de la rive gauche de Vèbre, le Château, les Auches, rue de l'Houme, le colombier, Six Sacs, la Haulty, Couterelle, les Foulons.

#### 3ème secteur : Vendredi 27 Mars 2009

Les quartiers de la Tour, les Travers, route de la Forêt, chemin des Abbayes, place de l'église, place des Cagnards.

#### 4ème secteur : Vendredi 24 Avril 2009

Les quartiers de la place de l'Horloge, la Placette, les Crèmas, le Clos.

#### 5ème secteur : Vendredi 29 Mai 2009

Les quartiers de Rouzan, Serrefochet, Biègue, Sauvionne, l'Orient, les Crotes, l'Abbaye, le Pré Bossu, la Brianche, et le lotissement des Crémas (allée M Vigne).

#### Internet

# Le très haut-débit bientôt à Saoû!

Vous avez bien lu : le village pourra bénéficier bientôt d'une vitesse de connexion internet semblable à celle des villes, grace à l'arrivée prochaine du réseau fibre optique.

Vendredi 15 novembre 2008, **la société ETDE**, en charge de la Maîtrise d'oeuvre du raccordement dans notre secteur, est venue à Saoû rencontrer le Maire et les membres du Conseil Municipal. Une première réunion de travail, qui sera suivie d'autres, pour étudier le tracé de raccordement et établir un calendrier.

Ce raccordement s'inscrit dans un vaste projet, initié en 2005, et mené conjointement par le Département de l'Ardèche, le Département de la Drôme et la Région Rhône-Alpes. Pour conduire l'opération, un syndicat mixte a été constitué "Ardèche Drôme Numérique" (A.D.N.), qui regroupe à part égale les trois collectivités. Objectif : la création d'un réseau fibre optique sur les 2 départements d'ici 2009, pour désenclaver les zones rurales et développer l'accès très haut-débit aux pôles d'activités et aux particuliers. Des travaux entièrement financés, sans coût supplémentaire pour la commune.

Concrètement, le tracé arrivera par Dieulefit et Bourdeaux, en se greffant la plupart du temps aux supports électriques existants, donc pas de travaux lourds ou "défigurants" pour notre paysage. Pas "d'ondes néfastes" non plus à craindre, puisque la transmission du signal se fait physiquement par cable, et non par antenne. Une fois atteint le central téléphonique du village, le trés haut-débit continuera son chemin jusqu'à nos chaumières par le traditionnel réseau en cuivre existant.

**C'est pour quand?** Le début des travaux à Saoû est prévu en décembre 2009. Ils devraient durer 5 semaines. Le très haut-débit sera normalement effectif en février 2010!

# La fibre optique : KÉSAKO ?



Une fibre optique est un fil de verre ou de plastique souple et très fin (pas plus épais qu'un cheveu) qui a pour propriété de pouvoir guider la lumière. Entourée d'une gaine, elle peut en effet conduire une onde sur des distances équivalent à plusieurs milliers de kilomètres.

Dans la fibre optique, c'est un mélange chauffé de silice et de germanium qui constitue le coeur, tandis que le verre forme la gaine pour un diamètre de 125 micromètres seulement. La lumière reste ainsi prisonnière dans un millieu à haut indice de réfraction, se propageant sans (presque) aucune perte!

Les travaux de mise en place du réseau dans le département de la Drôme ont commencé en juillet et vont se poursuivre deux ans. Ils représentent 1051 km de génie civil.

#### Les avantages du très haut-débit :

- Une connexion plus rapide et plus stable
- Le transfert de fichiers plus volumineux
- Un dégroupage total de la ligne téléphonique, quelque soit votre prestataire internet actuel, avec toutes les prestations qui vont avec (chaînes de télévisions, par exemple).
- Une attractivité économique plus importante, favorisant l'implantation de nouvelles activités.

# **Exploit**

# Elisabeth Revol gagne son pari dans l'Himalaya

Depuis cet été, une saounienne est entrée dans l'histoire : Elisabeth Revol est la première femme au monde a avoir enchaîné, en 16 jours, trois sommets de plus de 8000 m, sans porteur et sans oxygène.

Son expédition, baptisée "Himalaya Light" a commencé par le sommet du **Broadpeak** (8.048 m), puis elle s'est attaqué avec succès au **Gashebrum II** (8.035 m), atteint le 30 juillet, pour terminer son périple le 1er août au sommet du **Gashebrum 1** qui culmine à 8.068 m.

Durant tout ce temps, la tête dans les sommets, Elisabeth n'en a pas oublié son village : en communiquant par SMS avec son compagnon. Des messages retranscrits au jour-le-jour sur son blog internet. De nombreux saouniens ont ainsi pu suivre en (quasi) direct la progression de notre héroïne. Merci Elisabeth de nous avoir fait ainsi rêver!

Plus d'infos sur cette aventure : http://himalaya-light.over-blog.com







#### Rentrée

# Sur le chemin de l'école

Voilà maintenant 3 mois que les enfants ont repris le sentier de l'école. Cette rentrée fut pleine de nouveautés.

Tout d'abord, la découverte des nouveaux locaux . Nous nous sommes installés avec délice dans ce nouvel espace. Les CE1 ont pris leurs quartiers dans la nouvelle classe spacieuse et gaie, ouverte sur le jardin. Tous les enfants profitent de l'espace du hall d'entrée d'un vert pétillant et de la cantine dans des tons doux et reposants propices aux temps calmes. Pour que tout soit parfait, il nous reste à aménager la cour qui, pour l'instant, n'est pas très attrayante, surtout par temps de pluie !!!

Nouveauté encore dans l'équipe enseignante : Isabelle Le Henaff est arrivée à l'école, elle a en charge la classe des CM2. Laurence Devidal travaille à mi-temps avec Marie-Ange en CE1 les jeudis et vendredis et à Soyans dans la classe des PS/MS.

Nouveauté également dans l'équipe « technique » avec l'arrivée de Betty. Elle encadre les enfants avec sérieux et énergie pendant le temps de cantine et assure avec autant d'enthousiasme le ménage des classes.

Chacun a pris ses marques dans ce nouvel équilibre.

Martine Guillerme



Laurence et Marie-Ange, les maîtresses, dans la nouvelle salle de classe

## Rendez-vous à venir :

Noël approche maintenant à grands pas. Les enfants chanteront **le 19 décembre** à 16h à l'école, puis à 16h30 le traditionnel marché de Noël aura lieu à la salle des fêtes.

Nous vous attendons comme d'habitude nombreux pour cet agréable rendez-vous annuel !

# Le Garage

# Marie-Claude et Guy prennent leur retraite

Ils faisaient tellement partie intégrante de notre quotidien qu'on les imaginait fidèles au poste à vie ! Aprés 26 ans à la tête du garage, Marie-Claude et Guy Gresse ont pris leur retraite le mois dernier. Outre la fermeture d'un commerce vraiment pratique, c'est leur présence chaleureuse en centre-village qui nous manquera surtout.

Bravo et merci à vous, Marie-Claude et Guy pour toutes ces années de travail au village, à veiller à la bonne santé de nos véhicules. Merci pour cet accueil chaleureux auquel nous avions droit à chaque fois, que nous passions en client ou simplement vous saluer ou demander conseil. Merci également pour votre implication, tout au long de ces années, dans la vie du village, que ce soit en Mairie ou dans les activités associatives.

Une retraite, certes, mais, tel qu'on vous connaît, gageons qu'elle ne sera pas inactive, ... et espérons-le, pas trop loin de nous !



La soirée de fermeture : il y avait foule !



# Et maintenant?

Nous n'avons pas été pris par surprise, mais surpris. **Deux porteurs** de projets se sont présentés à la Mairie à la recherche d'un local de 200m² environ pour créer un garage de mécanique automobile.

Nous en avons vite fait le tour, hélas. D'où l'importance de rapidement mais surement se mettre au travail dans la réflexion de révision du POS en PLU. **Un espace devra voir le jour pour toutes ces activités**. Appelons le comme nous le voulons: zone artisanale, parc d'activités, ou même jardin des artisans...

Le conseil municipal entame la réflexion sur la révision du POS dès ce mois-ci, avec la communauté de communes et le CAUE.

A suivre...

# Et si on changeait le trompe-l'oeil?

Le trompe-l'oeil niché dans une fausse fenêtre du bâtiment de la poste a été réalisé il y a 3 ans déjà par Tardi. Auparavant, c'était le peintre Stephanini, habitant à Saoû à l'époque, qui avait inauguré l'emplacement.

Artistes pro ou en herbe, laissez courir votre imagination! On vous propose aujourd'hui de renouveler l'oeuvre affichée, par un concours, suivi d'une exposition des projets retenus, où les saonniens seront consultés avant choix final par le Conseil.

L'emplacement, niché dans un encadrement de fenêtre du premier étage, doit recevoir un tableau d'**1 m de large sur 1,49 m de haut**. L'oeuvre doit pouvoir résister aux intempéries (peinture à l'huile, ou surface vernie "exterieur"). Vous pouvez laisser libre court à votre créativité, il n'y a aucune contrainte de "style" graphique : du trompel'oeil réaliste à une oeuvre totalement abstraite. Vous



pouvez également proposer d'autres habillages originaux : sculpture, moulage...etc.

La limite de dépôt de projets, en Mairie, est fixée au **vendredi 3 avril** 2009 avant 18h. Les projets peuvent être présentés sous forme de croquis, impressions numériques, notes explicatives...etc.

L'ensemble des projets sera exposé à la Salle des Fêtes le **samedi 11 avril** toute la journée. Une urne sera en place pour reccueillir vos préférences. Puis le Conseil Municipal choisira, parmi les oeuvres qui

auront retenu le plus de suffrages, celle qui ornera le bâtiment. Le gagnant disposera alors d'1 mois pour mettre en application son projet. A la mi-mai, le nouveau trompel'oeil sera mis en place et enfin dévoilé aux villageois lors d'une petite cérémonie-apéro.

N'hésitez-pas à en parler autour de vous, plus il y aura de participants et plus le choix sera riche!

## **Forêt**

# La journée du patrimoine à la forêt de Saoû

Le dimanche 21 septembre 2008, dans le cadre des journées européennes du patrimoine, la forêt de Saoû a une fois de plus accueilli un public nombreux et curieux de découvrir les richesses du patrimoine.

Cette année encore, c'est l'Association « Forêt de Saoû, forêt pour tous », l'ACCA de Saoû et le service Espaces Naturels Sensibles du Département de la Drôme qui ont organisé conjointement la journée.

Dés 9 h, les bénévoles des associations et les agents du Département, dont deux éco-gardes équestres, étaient à pied d'œuvre auprès des stands d'information et d'une exposition de la Conservation Départementale du Patrimoine pour accueillir et informer le public.

La journée a commencé par une randonnée de découverte des fermes de la Forêt de Saoû (Fuoc, Raillon...) avec leur histoire. Cette randonnée a été encadrée par Frédéric Mantel, accompagnateur en montagne, et a permis de mettre en évidence ce patrimoine rural qui, s'il est moins connu que l'auberge des Dauphins, n'en constitue pas moins un témoignage essentiel sur la vie dans la forêt. Cette promenade a été également l'occasion d'avoir une pensée pour René Mûre, aujourd'hui disparu, qui a largement contribué aux contenus des commentaires qui ont été apportés au fil de cette balade.

A la mi-journée, un apéritif a réuni les bénévoles, les invités et les participants pour un temps de partage et de rencontre très convivial. Seul regret de ce moment fort, l'absence des élus retenus à Valence dans le cadre des élections sénatoriales.

En début d'après midi, un temps de lecture de textes du livre « De-ci, de-là » par des acteurs locaux de la compa-

gnie « Trou de mémoire » a fait vivre au public un moment d'émotion en rajoutant l'approche artistique à la découverte du patrimoine.

Évidemment, comme chaque année, de nombreuses personnes étaient présentes pour en savoir un peu plus sur l'histoire de l'auberge des Dauphins. Le Département de la Drôme avait confié à Mme Magali Martin, historienne, le soin de faire revivre l'histoire de la construction de cette « folie » architecturale et de son mécène Maurice Burrus.

Même si beaucoup de personnes espéraient l'ouverture et la visite du bâtiment, les deux conférences de l'après midi ont soulevé bien des témoignages dans le public et des échanges de souvenirs ont prolongé ce moment.

La journée se clôtura avec l'annonce des noms des gagnants du concours photo organisé par l'Association « Forêt de saoû, forêt pour tous ». Cette année, le thème était le patrimoine bâti et les vestiges dans la forêt. Ce thème inhabituel (on est plus habitué à des photos de nature et de paysage du massif), a néanmoins permis de mettre en valeur le regard de photographes amateurs sur l'histoire de l'occupation humaine de la forêt.

En attendant les journées européennes du patrimoine 2009 qui marqueront le cinquantième anniversaire de la mort de Maurice Burrus et une mobilisation importante des services du Département, les co-organisateurs de cette journée se sont quittés très satisfaits de l'ambiance très conviviale qui a permis à tous, passionnés, érudits locaux, témoins et acteurs ou simples curieux de vivre ensemble un moment autour du patrimoine et de l'histoire de la forêt.

Florent COSTA, Conseil Général de la Drôme

# Le devenir de la Poste de Saoû



Cela faisait déjà un certain temps que la Poste interpellait les Maires des communes pour leur proposer d'autres solutions que le Bureau de poste traditionnel pour assurer le service bancaire et le service du courrier.

Cette année, c'est le coup de force partout en France pour persuader les Maires des petites communes. La rencontre avec le Directeur du Bureau de Poste de Crest en Mairie et à la demande du Maire de Saoû a donné lieu à ceci : Le changement de statut de la Poste en Société Anonyme allait entraîner un besoin de liquidité pour pouvoir affronter la concurrence future, il fallait donc remplacer les bureaux de Poste par une agence postale communale ou par un point poste, moins couteux pour la Poste. Besoin de liquidité = suppression des effectifs de la Poste et suppression des bureaux de poste inutiles.

### Qu'est-ce qu'une Agence Postale Communale?

- La commune s'engage à fournir un local pour l'exercice des services financiers et postaux, à l'entretenir, en assurer le bon fonctionnement (eau, électricité, chauffage, téléphone...).
- La commune charge un de ses agents communaux d'assurer les prestations.
- Du côté de la Poste, elle s'engage « à fournir à l'agent communal une formation adaptée » dont les dépenses sont prises en charge par la Poste.
- En compensation, la Poste verse une indemnité compensatrice de 937€ par mois tout compris pour une ouverture comprise entre 10 et 15 heures par mois.

Une convention est signée pour 9 ans maximum renouvelable une fois entre la Poste et la commune.

#### Les conséquences que cela aurait :

- Perte sèche du loyer de 1500€ que la Poste verse à la commune pour le Bureau de Poste.
- Obligation de rechercher un local vide ou un emplacement libre pour récupérer cette perte de loyer.
- Obligation de recruter un nouvel agent communal qui aurait le statut d'agent territorial pour 15 heures de travail par mois (emploi précaire)
- Baisse des heures d'ouverture de la Poste de 18 heures à 15 heures ou à 10 heures.
- Suppression de l'emploi actuel du Bureau de poste de Saoû.

#### L'Union Européenne et l'ouverture à la concurrence :

Cette situation que de nombreuses communes vivent actuellement en France et en Europe remonte à une vingtaine d'années, quand la CEE (qui deviendra l'Union européenne avec le Traité de Maastricht en 1992) créait « le Grand marché Unique Européen » en 1986. La concurrence devient alors une valeur sacrée, et les états ayant le monopole d'un service public sont considérés comme des obstacles à son exercice. Mais on ne peut pas du jour au lendemain tirer un trait sur des services publics indispen-

sables aux citoyens et dont ceux-ci sont globalement satisfaits. Il faut donc procéder par étape : L'Europe décide de mettre en concurrence les télécommunications, l'énergie et les transports. Ces secteurs ne devaient plus être des services publics dont les Etats avaient le monopole mais devaient être ouverts à la concurrence et devenir privés en martelant que la libération est indispensable pour: « encourager l'innovation, améliorer la qualité des services, créer de la richesse, créer des emplois et faire baisser les tarifs des consommateurs».

#### Des craintes justifiées :

Dans un contexte de restructurations de la plupart des services publics qui se traduisent essentiellement par leur éloignement voire leur disparition, alors que la capacité d'accueillir des nouvelles populations et de nouvelles activités n'a jamais été aussi vibrante, les élus et les habitants des territoires ruraux ont un sentiment d'abandon. Pourtant, la Poste présentait des atouts essentiels : une image de confiance et de sécurité et une présence sur le territoire inégalée.

Les craintes sur l'aménagement du territoire : A ce jour, il ne reste plus que 4 700 bureaux de poste et 30% des points de contacts sont des agences postales communales ou des points Poste chez des commerçants avec des services réduits et des horaires d'ouverture restreints. Cela conduit à des files d'attentes dans les plus gros bureaux de poste.

Les craintes sur le service universel du courrier: Quels sont les critères d'accessibilité géographique de la Poste ? Il y aurait donc des zones géographiques faciles d'accès et moins chères et des zones plus difficiles d'accès (zones de montagne), moins denses et plus chères ?

Les craintes sur l'accessibilité bancaire: Les clientèles défavorisées, sans domicile fixe, gens du voyage, immigrés, surendettés et interdits bancaires n'ont que la Poste et souvent le Livret A comme ressource pour toucher leur salaire en espèces ou par chèques de banque gratuits. La création de la Banque Postale vient bouleverser la donne avec des exigences de rentabilité incompatibles avec des clients pauvres. L'accessibilité bancaire n'est pas assurée, car la Poste a l'obligation d'ouvrir un livret A à toute personne qui en fait la demande et d'accepter tout versement ou retrait à partir de 1.50€ dans « des bureaux dûment organisés à cet effet ». Cela veut dire pas dans tous les bureaux de Poste.

Les résultats catastrophiques de la privatisation du courrier en Europe sont une preuve que l'on ne peut pas concilier le souci légitime des actionnaires privés d'une rentabilité optimale avec le maintien de missions de services publics par définition non rentables même si socialement indispensables.

Par ailleurs, quelle est la légitimité des communes à soutenir, avec des fonds publics, par le biais d'une agence postale communale, une activité qui sera concurrentielle en 2011 ? (le service bancaire est déjà privatisé).

# La position du Conseil Municipal



Une commission « Poste » s'est réunie le 12 novembre pour débattre de la question, elle a été suivie d'une réunion publique d'information le 25 novembre où le Conseil Municipal de Saoû s'est positionné pour le maintien du service public de la Poste.

A l'unanimité, le Conseil Municipal de Saoû a pris une délibération en Conseil Municipal du 28 novembre pour refuser les propositions du Directeur de la Poste de Crest de créer une Agence Postale Communale. Cela implique que nous exigeons le maintien du Bureau de Poste en l'état avec ses horaires d'ouverture actuels. En attendant que la Poste nous recontacte...

La question est beaucoup plus complexe bien sûr, pour de plus amples informations ou pour de la documentation, vous pouvez me contacter.

Anne-Flore Nohé

# Historique de la loi : Quelques dates clés

1988: En France, séparation des PTT en deux entités distinctes: la Poste et les télécommunications. Naissance de France Télécom, transformation en société anonyme en 1996, ouverture de son capital en 1997 et privatisation en 2004. Depuis 2007, l'Etat est minoritaire dans le capital de France Télécom avec seulement 27% de participation.

**1992 :** La commission européenne publie un « livre vert » sur le développement du Marché Unique pour les services postaux

**1997**: lère Directive européenne adoptée aussi par le conseil des ministres européens. Ouverture d'un premier secteur à la concurrence à partir du 1er janvier 1999 : envois postaux égaux ou supérieur à 350grammes.

**2002**: 2ème directive européenne qui étend la concurrence aux envois postaux égaux ou supérieurs à 100 grammes à partir du 1er janvier 2003, puis aux envois égaux ou supérieur à 50 grammes au 1er janvier 2006 et qui annonce la concurrence total du courrier lettre et colis pour le 1er janvier 2009.

**2005**: Transcription des directives européennes en droit français par une loi. La loi française de 2005 stipule : « qu'au moins 95% de la population doit avoir accès à un point de contact de la Poste à moins de 5 km et à moins de 20 minutes de trajet automobile se son domicile », que « le courrier sera distribué 6 jours sur 7 » « sauf si les

infrastructures de transport ou les conditions géographiques font obstacle à la distribution du courrier ».

**2008 :** 3ème directive européenne qui repousse la date de la mise en concurrence au 1er janvier 2011. Elle redéfinie le service postal universel obligatoire :

Obligation d'assurer pour les envois postaux jusqu'à 2 kg: la levée, le tri le transport et la distribution au moins 5 jours par semaine (au lieu de 6 actuellement) sous réserves de « conditions géographiques exceptionnelles » (on ne précise pas ce que veut dire exceptionnelles » (on ne précise pas ce que veut dire exceptionnel) et on précise que « si le service universel obligatoire est une charge financière injuste pour le futur prestataire, il y aura des aides financières de l'Etat ou une contribution supplémentaire des consommateurs » (augmentation du tarif du timbre). Autant dire, que le contribuable devra venir en aide aux sociétés privées qui seraient chargées d'assurer le service public auquel il a droit.

**2008**: Signature d'un contrat de service public entre la Poste et l'Etat valable jusqu'en 2012 qui concerne les engagements de la Poste et de l'Etat sur les 4 missions de service public postal :

- Le service universel postal qui implique 7600 points de contacts minimum
- Le transport et la distribution de la presse
- L'accessibilité bancaire pour tous
- L'aménagement du territoire qui implique 14 500 points de contacts minimum dans toute la France

## Le P'tit Saoû

# Les dates limites pour déposer vos articles

Notre bulletin municipal parait deux fois dans l'année, à dates fixes : le 15 juin et le 15 décembre. Pour ne pas être en retard dans la distribution dans vos boîtes aux lettres (et nous le sommes parfois), il nous faut «boucler» son contenu 2 semaines avant parution.

Pourquoi un délais si long? Parce que la réunification de tous les écrits n'est pas simple, parce que la mise en page prend du temps, le soir après notre activité professionnelle. Ensuite, il faut imprimer une «maquette», qui nous sert à relire le tout attentivement et corriger les coquilles et imperfections. Puis prendre rendez-vous avec l'imprimeur pour éditer les 300 exemplaires. Enfin, se répartir

entre nous les tournées de distribution. 2 semaines pour tout ça, ce n'est pas trop.

Jusqu'à maintenant, avant chaque édition, nous avons rappelé à chaque association les dates butoirs, avec le risque d'en oublier certaines et de faire des mécontents. Le plus simple est donc, à l'avenir, que vous gardiez en tête ces impératifs immuables de délais de livraison d'articles :

- Avant le 1er décembre pour l'édition d'hiver
- Avant le 1er juin pour l'édition d'été

Passées ces dates, le journal est bouclé : les articles devront attendre la saison suivante.

# Dégâts d'orage

# Les travaux estimés

Suite aux dernières grosses précipitations du mois d'août et septembre, notre commune a été classée en « catastrophes naturelles ». Un devis estimatif des dégâts occasionnés sur les chemins et voies communales a été chiffré à 32 800€. L'état devrait nous subventionner à hauteur de 80% et le Département à hauteur de 10%.

Aujourd'hui, un arrêté du Préfet nous donne l'autorisation de commencer les travaux, mais ne nous donne aucune certitude sur le financement, car les fonds nécessaires pour le Département de la Drôme n'ont pas pu être mobilisés (« les caisses sont vides »). Comme la grande majorité des communes, nous ne pouvons faire l'avance sur nos fonds propres, et attendons avec espoir le feu vert de l'État.

## **Patrimoine**

# Le canal communal

Depuis bientôt plus d'un an, voilà que le canal communal allant de la rue de l'église au quartier des Crémas est en dysfonctionnement.

Au mois de septembre, nous nous sommes penchés sur ce problème. En effet, un effondrement entrainant une rupture du débit a été localisé sous une maison au niveau de son garage. La commune va donc devoir intervenir afin de remettre en état cet ouvrage.

Ces ouvrages d'art font partie de notre patrimoine communal, et existent depuis plus de cent ans pour certains. Ils n'ont pas fini de nous réserver des surprises!

# Travaux du captage

# De l'eau, de l'eau et encore de l'eau!

Après quatre années de sécheresse, les nappes et sources d'eau affichaient des hauteurs et des débits plus qu'inquiétant.

Notre captage en eau potable principal pour la commune affichait à l'été 2007 un déficit de débit de plus de 60%. A ce moment nous avions décelé une infiltration importante dans le regard de trop plein inaccessible à l'homme. Robert Schott et son équipe, après contact avec les services de la DDAF, en avait décidé la remise en état.

Des travaux complexes par leur accessibilité entre falaise et cours d'eau de la Vèbre, délicats par les risques de perte du captage et le maintien du service d'alimentation en eau potable des habitants.

Un drain a donc été créé en parallèle du bâtiment existant perpendiculaire à la veine d'eau. Ce drain a ensuite été raccordé au bassin d'adduction.

Puis, au pied du bâtiment parallèle à la Vèbre, une tranchée remplie d'argile retient toute les veines d'eau pour les diriger vers ce drain.

De plus, tout le périmètre de captage a été purgé des racines qui étaient le dysfonctionnement dans le regard de trop plein (la racine glissait entre le regard et la plaque de fermeture.)

Nous voilà ainsi repartis pour plusieurs décennies!

## Nos amis les bêtes

# "Crottes du matin : chagrin, crottes du midi : souci, et crottes du soir : au revoir"

C'est ce que les enfants qui fréquentent quotidiennement la Place des Cagnards pourraient lancer comme slogan pour exprimer leur ras-le bol devant les déjections des chiens qui jonchent leur espace de jeux.

Ces déjections, nous les retrouvons aussi à différents emplacements du Village : sur les trottoirs, sur les terrasses,.... Cela pose un problème d'hygiène et de sécurité pour tous.

Pour réagir à cela, la municipalité de Saoû a commencé par poser quelques panneaux pour interdire la présence des chiens sur l'aire de jeux de la Place des Cagnards et pour obliger la tenue en laisse des chiens dans le Village.

**Un arrêté municipal** sur la divagation des chiens sur le territoire de la commune de Saoû sera pris très prochainement pour rappeler les règles essentielles pour partager l'espace public harmonieusement :

• La tenue en laisse obligatoire sur le territoire de la commune de Saoû (sauf titulaire de la carte d'invalidité)

- L'accès interdit aux chiens aux jeux pour enfants, pots de fleurs, bâtiments publics, fontaines, magasins d'alimentation
- L'interdiction aux propriétaires des chiens de les laisser souiller la voie publique (sauf caniveaux)
- TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE
- L'obligation des propriétaires de ramasser les déjections sous peine de sanction
- L'obligation des propriétaires de munir leur chien d'un collier indiquant leur nom et leur résidence

Enfin, les propriétaires des chiens seront contactés par la Municipalité pour leur faire connaître l'arrêté.

Par respect pour les employés communaux dont le rôle n'est pas de ramasser les déjections canines et par respect pour vos concitoyens.



# Une nouvelle rubrique dans le P'tit Saoû

Coups de coeur, coups de gueules, émotions, opinions, débats... cette nouvelle rubrique, intitulée Tribune Libre est la vôtre : une sorte de «courrier des lecteurs». Si vous avez des choses à partager, à raconter, n'hésitez pas !

Nous publierons (dans la limite de la place disponible dans le journal) vos écrits qui doivent répondre à ces deux règles évidentes :

• Tous les articles doivent être signés. Les propos tenus n'engagent que leurs auteurs, ils ne sont en aucun cas le reflet de la position de la Municipalité, • Les écrits ne doivent pas servir à régler des querelles personnelles, ou alimenter des polémiques, ni être injuriant ou diffamant.

Merci aux trois auteurs ci-dessous de s'être lancé à inaugurer la rubrique. Leurs écrits reflètent bien ce qu'elle peut contenir : un bel hommage à une grande figure du village, et l'opinion de deux habitants sur nos cloches.

Proposer des débats, partager de beaux souvenirs, raconter des histoires... à vos plumes, et faites nous rêver!

# Tribune Libre



# Il nous a quittés



La vie de M. René Mure, hélas disparu en septembre, se déroula majoritairement au siècle dernier.

Et lorsqu'elle croisa le tumulte de ce temps, il ne s'y déroba point et il prit tout naturellement la défense d'un monde meilleur. Le seul dans lequel il

voulait vivre, celui qui sied à un homme habité par une foi profonde ; monde qui continuait d'ailleurs à vivre en secret dans les coeurs.

Son comportement alors, et celui d'autres saoutois, nous honore tous.

On peut imaginer quelle dut être sa peine lorsque, libéré des géoles de Montluc en 1944, il découvrit avec horreur son village bombardé, ses maisons et ses rues disparues en poussière, la liste des 16 victimes. Lui pour qui chaque pierre des murs parlait, racontait une histoire...

Né au village, élevé en partie à la Forêt - où il vécut les heures bleues de l'enfance - il ne

connaissait jusqu'àlors comme vacarme que le bruissement des oiseaux dans les hautes frondaisons après la pluie.

Redevenu simple boulanger (le métier des parents d'Yvonne, sa chère épouse), il fut là encore au plus près du coeur palpitant de Saoû : ces hommes et ces femmes qu'il fallait nourrir chaque jour, la Vie qui bat et n'attend pas.

Plus âgé, et enfin libéré de ses obligations professionnelles, ses enfants Robert et Bernadette à présent élevés et adultes, il plongea dans d'opiniâtres recherches historiques sur Saoû et d'innombrables lectures variées qui le rendirent savant

Puis un beau jour, conteur :

« Il était une fois...

... mon petit village de pierre et ses cinq cafés, ceint d'aiguilles rocheuses qui trouent le ciel, et qui retiennent contre leur dos de géantes arc-boutées ma Forêt d'émeraude peuplée de bêtes souples... »

**Didier CHAPUIS** 

# Les cloches du village

Un débat est lancé depuis plusieurs mois entre les habitants du centre de Saoû :

Le fait que les cloches du beffroi sonnent la nuit, et que celles de l'église sonnent l'angélus de 7h, dérange certains, d'autres par contre y sont habitués.

Nous faisons partie de ceux qui sont dérangés, car nous habitons tout près. En effet nos enfants en bas âges sont régulièrement réveillés, malgré le double vitrage de nos fenêtres. A cela s'ajoute le fait que l'été, il est difficile de les laisser fermées pendant la nuit compte tenu de la chaleur.

Nous ne voulons pas faire le procès des cloches mais essayer de trouver un compromis pour que tout le monde vive bien.

Ne peut-on pas envisager l'arrêt du beffroi de 21h à 8h comme dans la plupart des communes? Et décaler l'angélus à 8h ?

Anne RAMONET et Philippe MILLET

# la vie associative

# **Amicale des Pompiers**

# Le retour de la Fête!

L'amicale des sapeurs pompiers est heureuse de vous annoncer que, pour son plus grand plaisir, son équipe s'est enrichie de bonnes volontés. Elle est donc prête à mettre en route plein de projets dont nous nous

réservons la surprise. Cependant, le premier d'entre eux vous est aujourd'hui révélé : la fête des pompiers sera relancée cette année 2009 !

Pour fêter à la fois l'été et la musique, nous avons fait le choix du 20 juin. Ce sera ainsi la première grande fête de l'été

Nous avons retenu la soupe au pistou pour vous régaler, et le groupe Family Song pour vous faire danser ; il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges.

La fête débutera avec le concours de pétanque dont la coupe, en hommage à Hervé Fosse, portera son nom.

#### Venez nombreux et de bonne humeur!

L'équipe de l'amicale aimerait profiter de cet article pour vous remercier tous de vos dons généreux lorsque nous passons chez vous pour vous remettre les calendriers. Nous nous efforçons d'ailleurs chaque année de les améliorer, et nous avons adopté une idée de notre président pour l'édition 2010 : ils seront illustrés par les enfants. Vous avez donc jusqu'au 31 janvier 2009 pour nous remettre vos dessins sur le thème ... des pompiers !



une précédente soirée dansante de l'Amicale des pompiers

# Saoû chante Mozart

# déjà 20 ans!

le festival 2008 a été une bonne année. Le nombre de spectateurs a augmenté de 12 %. Ainsi, à Saoû, jamais un de nos concerts n'avait accueilli autant de public dans le village. Près de 700 personnes se

pressaient Place des Cagnards pour entendre le Quintette à cordes du plus célèbre orchestre du monde, celui d'Herbert von Karajan, la Philharmonie de Berlin. Ils se retrouvèrent ensuite pour le traditionnel Dîner sous les platanes de la place de l'Eglise qu'il faudra un peu plus éclairer l'année prochaine.

Celle-ci verra se célébrer les 20 ans du festival. C'est en effet le 7 juillet 1989 qu'eut lieu le premier concert de "Saoû chante Mozart" (dans l'église de Francillon... mais trois suivirent à l'église de Saoû et sur la place des Cagnards).

Pour célébrer cet anniversaire, le conseil d'administration a décidé de faire appel aux plus grands interprètes qui ont marqué ces 19 premières années. Deux concerts sont en préparation : l'un, le 8 juillet place des Cagnards avec l'Octuor à vents de Prague et la corniste Vladimira Klanska. Elle connaît bien notre village : en 1992, l'année où la grève des chauffeurs routiers avait conduit à l'annulation du festival, elle avait donné sur la place de l'Horloge un concert

de consolation le lendemain de la Fête du Picodon. Elle avait d'ailleurs été intronisée Chevalière la veille. Le second aurait lieu le soir du 14 juillet, dans la Forêt, avec l'orchestre de l'Académie Baroque Européenne d'Ambronay : 33 musiciens et 7 chanteurs dans un récital d'airs d'opéras de Mozart. Un concert est prévu à Crest avec l'extraordinaire pianiste turc Fazil Say, premier musicien à faire lever tous ses auditeurs à l'issue de son concert. C'était à l'Auditorium de Montélimar et il avait "swingué" en bis la célèbre Marche Turque que tous attendaient.

Autre particularité: le festival n'aura pas un thème particulier comme Mozart et l'Allemagne en 2008. Les musiciens auront carte blanche pour jouer les œuvres qu'ils aiment de Mozart, mais aussi de Haydn dont on célébrera le 200e anniversaire de la mort.



#### Fête du Picodon

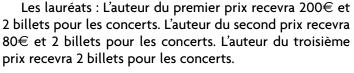
# le Concours d'Affiche!

Comme chaque année, le Comité de la Fête du Picodon lance son fameux concours d'affiches. Graphistes, infographistes, peintres, photographes... lâchez-vous! Vous avez jusqu'au 10 mars 2009 pour nous faire parvenir vos oeuvres. Le règlement complet du concours est disponible à

l'Office du Tourisme, ou sur notre site web : www.fetedupicodon.com

L'enjeu est important : l'oeuvre qui arrivera en tête du classement deviendra l'affiche officielle de promotion de la Fête du Picodon 2009!

NOTEZ: il s'agit d'une affiche publicitaire, le texte doit être lisible et doit accrocher sinon séduire les passants, y compris les automobilistes. Enfin il sera porté une grande attention à la recherche d'une idée dans la conception.



Mais surtout... le gagnant sera notre héros! Il aura le plaisir de voir son oeuvre affichée un peu partout, avant, pendant et après la fête, déclinée en tee-shirt, flyers, programmes, affiches, site web... etc.

Soyez fous, soyez sages, mais prenez du plaisir!

#### Le Comité en 2009 :

Notre assemblée générale, mi-octobre, a permis de renouveler l'équipe pour la fête 2009. Le bureau : **Président :** Sébastien Viteau, assisté de Philippe Multeau **Secrétaires :** Romain Milliat et Sophie Bournaveau **Trésorière :** Sandrine Riou, assistée de Francis Dishert

#### Le film 2008 est en ligne!

Vous pouvez aller consulter sur notre site internet un montage vidéo des meilleurs moments de la fête 2008. Ce film est également disponible en DVD, contre une adhésion de soutien (10€).



#### **Escalade**

# L'Assemblée Générale du CAF Saoû Synclinal

Samedi 15 novembre dernier s'est tenu dans les locaux du club d'escalade de Saoû Synclinal l'assemblée générale annuelle du club. De nombreuses personnes avaient rejoint le siège du club pour assister aux traditionnels bilans (moral, financier, d'activité): des bénévoles du club, biensûr, mais aussi des représentants de la mairie de Saoû (M. Gilles, le maire, et son second adjoint, M. Archer), et de simples adhérents, désireux d'en savoir un peu plus sur la vie du club. Des intervenants sont venus enrichir le propos du président, dont M. le maire qui a expliqué la situation difficile d'un chemin d'accès à un site d'escalade, et Serge Aviotte, de retour d'une exploration au Groënland avec des enfants handicapés.

Le président, Jean-Marc Belle, est revenu sur les activités phares de cette année : l'école d'escalade jeunes, mais aussi les activités quotidiennes du club d'entretien des sites et d'équipement de nouvelles voies, sans oublier les mercredis de l'été, dédiés à l'initiation de personnes de tous horizons et de tous âges à l'escalade, rendez-vous proposé en plus des activités (escalade, via ferrata, raquettes, randonnées) planifiées les week-end selon un programme disponible au siège du club.

Un rappel des manifestations auxquelles le CAF de Saoû a participé a été fait : le 18 mai 2008 à l'occasion de la grande fête de la forêt de Saoû (intitulée la forêt sans dessous de Saoû), ainsi que le 28 septembre 2008, au Parc de Lorient, (sur la commune de Montéleger) à l'occasion des 24ème Virades de l'Espoir, manifestation permettant de récolter des fonds pour la lutte contre la mucoviscidose. Lors de ces deux manifestations, les activités proposées par le CAF ce Saoû Synclinal ont connu un franc succès. Enfin, le président a rappellé l'existence d'une surface Artificielle d'escalade (SAE), qui accueille pendant la saison froide les grimpeurs les mardis, mercredis et jeudis soirs de 16h30 à 20h30.

Le nouveau Comité Directeur a été voté (lire ci-dessous). Bon vent à cette nouvelle équipe!

A l'issue de cette assemblée générale, un apéritif a été offert, pour finir en douceur...



**Renseignements**: CAF Saoû Synclinal, route de la forêt, 26400 Saoû Email: saou@ffcam.fr / Site: ca-saou-synclinal.com / Tél.: 04 75 76 02 73.

#### **COMITÉ DIRECTEUR**

Président : Jean-Marc BELLE
Vice-président : Didier NICOLAS
Vice-président : Frédéric DUBIEN
Secrétaire : Marie-José BELLE
Secrétaire adj. : Anne VALLOT
Trésorière : Pascale NICOLAS
Trésorière adj. : Christine LEVENEUR

# Jumelage

# Saveurs d'antan à Saoû et La Chaux

**Du Veyron à la Vèbre** (Co-présidents : Marie Gaillard et Bernard Foray-Roux), l'association de Jumelage, édite « **Saveurs d'Antan** » un ouvrage consacré à la cuisine de nos parents ou grand-parents à Saoû et La Chaux.

Le premier tome, à Saoû, fait appel aux « mémoires » du village. Huit personnes parlent de la cuisine d'autrefois et des produits du terroir. Mesdames Irène Eynard, Lucette Gilles, Germaine Joubert, Simone Rey, Marguerite Vernet et messieurs Henry Fuoc, André Mounin et René Mure racontent le picodon, la truffe, la pogne et bien d'autres produits encore. Ils parlent aussi des repas de battage, de l'alambic, de la chasse mais encore de la guerre, du maquis, de la Fête du Picodon et de tant de souvenirs. Chacun donne, en plus, une recette culinaire typique. Un DVD de 30 minutes est joint au livre (extraits des interviews). Un



beau moment d'émotion ! La Chaux fera le même ouvrage en 2009. Au début du printemps, le cuisinier Jérôme Chalancon investira les cuisines de l'Auberge de La Chaux pour proposer un repas saounien basé sur les recettes de nos « mémoires ».

Le livre est vendu par souscription auprès du président de l'association. Le prix sera de 10 €. Beau cadeau pour Noël!



# Office de Tourisme

# Bilan de l'année

L'année s'achève sur une belle réussite avec **la foire** aux fruits d'hiver. Les exposants nous ont proposé une gamme de produits de qualité et les visiteurs ne s'y trompent pas, ils viennent vraiment acheter. Bref, tout le monde est satisfait. Un grand merci à tous les bénévoles, environ 30 personnes, qui ont largement contribué au succès de cette belle journée.

L'année va se terminer sur une fréquentation sensiblement identique à l'année 2007 : 4585 touristes ont fait appel à nos services et la médaille d'or revient largement aux visiteurs néerlandais. A noter que la fréquentation du mois de mai a presque doublé par rapport à 2007 (724 visiteurs contre 444 en 2007).

#### Retour sur la saison Estivale :

Deux nouveautés cette année en plus des services habituels de réservation pour les sorties escalades de Planet-Roc et des cours de tennis :

- Un service de billetterie : Saoû chante Mozart, Crest Jazz vocal, Les nuits de Grignan, Musique au parc (festival de Bourg de Péage).
- L'organisation de l'exposition itinérante : « D'atelier en atelier », organisée en partenariat avec l'association BD-Montagne. 11 exposants présentaient leurs œuvres dans 6 ateliers. Joli succès pour une première avec 300 visiteurs! Tous sont d'accord pour reconduire l'expérience.
- « Idée dans l'air »: Lors de l'organisation de la foire aux fruits d'hiver, nous refusons beaucoup d'artisans et de créateurs dont les produits ne correspondent pas au thème de la foire. Nous réfléchissons donc à la possibilité d'organiser au printemps un marché qui leur serait dédié.

#### L'office sera fermé pendant les fêtes de noël :

Dominique Rosier, notre efficace hôtesse prend un repos bien mérité. L'équipe de l'office se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de Joyeuses fêtes de Noël.

Martine Guillerme, Présidente

Livres

# Editer à Saoû



Après « Boffres en Vivarais », « La draille interdite » et « Et après... », les Éditions de la Galipotte vont publier un roman de **Laurence Pinet**.

Vous pouvez envoyer des manuscrits à l'Association. Elle souhaite se spécialiser dans l'édition de textes à

l'écriture intéressante et publiés en gros caractères. Un comité de lecture 100 % saounien veille à la qualité littéraire des ouvrages.

Association « Les Éditions de la Galipotte »

Présidente : Catherine Foray-Roux.

# Livres et montagne

# Concours de BD

L'association "Bandes dessinées et Montagne" organise différents événements sur la Bande dessinée dans la France entière (Lyon, Passy, etc) mais elle a aussi vocation à organiser tout type de manifestations littéraires comme elle l'a fait pour les brasseries littéraires de Saoû ou les lectures de textes à la médiathèque de Crest.

Toute personne de Saoû souhaitant recevoir un soutien logistique pour un événement littéraire, notamment sur le plan médiatique, peut s'adresser à elle.

L'association organise un concours de bandes dessinées en partenariat avec le Salon du Livre de Montagne à Passy (74). Vous pouvez envoyer une planche A3 à l'association, avant le 30 juin 2009, sur le thème de la montagne. Le vainqueur recevra un trophée, sera exposé au Salon et sera publié dans une revue de BD.

Association « **Bandes dessinées et Montagne** » Président : Bernard Foray-Roux.

# Groupement d'Interet Cynégétique des Trois Becs



Le Groupement d'intérêt cynégétique (GIC) des Trois Becs, créé en 1982 sous l'impulsion de l'association communale de chasse agréée (A.C.C.A). de SAOU, est une structure associative régie par la loi de 1901. Il comprend les ACCA de Aouste sur Sye, Aubenasson, Bezaudun sur Bine,

Chastel-Arnaud, La Chaudière, Mornans, Piégros la Clastre, Pont de Barret, Saint Sauveur en Diois, Saou, Soyans, et plusieurs chasses privées.

Le GIC s'étend sur un peu plus de 15.000 hectares. Il a pour principal objet d'assurer un développement durable et équilibré des espèces « chevreuil et chamois » afin de les maintenir à un niveau optimum tant au plan quantitatif que qualitatif.

Pour satisfaire cet objectif le GIC applique une politique fondée sur les principes d'une exploitation cynégétique commune de ces deux espèces, dont l'évolution est suivie tout au long de l'année à travers huit indicateurs de changements écologiques (ICE) établis et validés par l'ONCFS/CNERA (Office national de la chasse et de la faune sauvage/ Centre national d'étude et de recherche appliquée).

La recherche et l'exploitation de ces huit indicateurs, répartis pour moitié entre le chamois et le chevreuil, présentent un double intérêt. Ils permettent, d'une part, de mesurer l'abondance de la population, la performance des individus et leur impact sur l'habitat, et constituent d'autre part la référence objective sur laquelle le GIC s'appuie pour établir les demandes de plans de chasse auprès de l'administration.

De façon à garantir leur caractère scientifique et incontestable, le GIC entreprend ces études en partenariat avec :

- le Conseil général (Direction des espaces naturels sensibles) ;
- la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt :
- l'Office national des forêts ;
- l'Office national de la chasse et de la faune sauvage :
- la Fédération des chasseurs de la Drôme ;
- des associations naturalistes(FRAPNA, CORA 26) \* ;
- la Maison familiale rurale de Mondy (accueil de stagiaires).

Non seulement parce qu'ils évoluent dans un monde en mutation de plus en plus éloigné de la nature véritable, mais aussi parce que leur loisir est parfois controversé et que son évolution nécessite des changements de comportements, les chasseurs savent qu'ils sont collectivement responsables de leur destinée.

Ce choix, conscient, délibéré et revendiqué, de donner une image sereine et légitime de la chasse s'exprime pleinement à travers des structures associatives comme le GIC des Trois Becs.

A la recherche d'un consensus social parfois difficile à trouver, les chasseurs savent que leur activité doit s'inscrire dans une perspective de développement durable seule à même de contribuer à l'amélioration des milieux naturels et de profiter à l'ensemble des espèces. L'accroissement des populations de chevreuil et de chamois depuis une vingtaine d'années constitue à cet égard un signe encourageant à poursuivre dans cette voie. Il n'est pas inutile de rappeler ici que le chevreuil a été réintroduit en 1982 sur le GIC par les chasseurs. La gestion, le suivi des populations et les modes de chasse adoptés par cette structure ont permis une explosion des effectifs de cette espèce.

Par delà l'activité cynégétique proprement dite, le GIC vise également à favoriser et développer des actions de formation et d'information au profit de ses adhérents en particulier dans le domaine de la sécurité, dont chacun sait bien qu'il constitue un des facteurs déterminants de la pérennité de la chasse auprès du grand public.

Conscient de son approche écologique de la chasse et cherchant à consacrer la plus grande attention à son environnement, le GIC des Trois Becs inscrit son action dans les recommandations de la Charte européenne de la chasse et de la biodiversité adoptée en 2007 par le Conseil de l'Europe et ouvre ses portes à toutes les personnes intéressées par les études et les observations conduites tout au long de l'année.

Décembre 2008. Alain Hurtevent Président du GIC des Trois Becs Contact : hurtevent.alain@wanadoo.fr

\* Pour les études « chamois » seulement.

## **Tennis Club**

# Le retour de l'Hexathlon!

Une excellente nouvelle du tennis, qui a le plaisir de vous annoncer le retour de l'hexathlon. Pour ceux qui ne l'auraient pas connu il y a 10 ans, l'hexathlon est un petit tournoi tournant exclusivement autour de balles et boules.

Six jeux, six épreuves, six personnes par équipe, six heures de compétition, six jurés, une superbe coupe hexumées à six boules, aux six essences de bois différentes, six gros lots, six ans de gestation, six mois de préparation, six euros d'inscription, et PAF.

Parce que six c'est rond.

Nous retenons donc dans la liste des sports, le **tennis** bien sûr qui est à l'honneur et le **ping-pong** son petit frère, la **pétanque** et les **billes** ses petites soeurs, le **bas-ket** (tirs au panier) et le **volley** pour que l'équipe joue une fois toute ensemble. Si le vent se manifeste, le ping pong sera remplacé par les quilles, pas fatalement à la vanille.

Tout se passera au tennis, le 17 mai, seul we de mai sans jour férié, depuis le matin jusqu'au goûter. Nous prévoyons un gros plat chaud pour le midi. Faites vos équipes et entraînez-vous dès maintenant!

# **Spectacles vivants**



# Arts de la scène pour jeune public

L'association **Nez sur Terre** à pour objet la production et la diffusion de spectacles vivants, et la mise en place d'actions pédagogiques liées aux arts de la scène.

Créée en 2005 à Divajeu, elle est depuis 2 ans domiciliée à Saou, son siège social est en mairie.

Elle est le soutien administratif de la compagnie « Nez sur Terre » créée en 2000, par Philippe Millet, et rejoint par Corinne Amic en 2005 à l'occasion de la création du spectacle « Belle étoile ».

Le bureau se compose actuellement de personnes qui soutiennent son projet artistique, mais qui ne résident pas dans la région. Nous ouvrons nos portes aux personnes qui sont désireuses de participer à l'activité de l'association.

Localement, depuis début 2007, des actions pédagogiques ont eu lieu au C.R.A. de Grâne, au centre Musiflore à Crupies, à la M.J.C. d'Aouste sur Sye, à St Nazaire le Désert.

Un soutien administratif a été fourni au Comité de la fête du Picodon pour l'organisation de la balade « cirque et fanfare » de l'édition 2008.

Nous projetons de programmer des spectacles vivants dans le village et ses environs, et éventuellement une rencontre de spectacles jeune public.

#### Les projets 2009 sont :

- La création d'un spectacle jeune public de marionnettes, ombres chinoises et masque.
- Des interventions pédagogiques et ateliers pour la pratique des arts du cirque, dont une série aura lieu auprès des élèves de la classe de Laurence et Marie-ange ,à l'école de Saou, en janvier et février.
- La programmation d'un ou plusieurs spectacles vivants au village.

#### Contact:

Corinne Amic et Philippe Millet Place de l'horloge - 26400 Saou - Tél. 04.75.42.96.17.

# Association des parents d'élèves

# Que se passe t'il à l'AIPE pour cette année 2008/09?

L' année passée fût riche en évènements et en énergie pour l'Association Intercommunale des Parents d'Elèves de Saoû-Soyans-Francillon. Celle qui démarre veut s'inscrire dans la même lignée! Bien-sûr, l'association gère toujours la cantine dans les deux écoles de Soyans et Saoû. Les rendez-vous habituels (loto, fête de Noël, Carnaval, fête des écoles) auront bien-sûr lieu, dans la joie et la bonne humeur... Ainsi que probablement une reconduite des innovations de l'an passé: le marché aux plantes (au printemps), et la kermesse de fin d'année.

Bref, voilà de quoi créer de la convivialité, donner le sourire aux enfants, et renflouer les caisses de l'association!

Mais, fort de nos belles années passées, nous démarrons cette année scolaire avec de nouveaux projets :

- les classes de CE2/CM1 et de CM2 bénéficient cet automne d'un cycle d'escrime, encadré par un maître d'armes de la Fédération Française d'Escrime (850 euros).
- 12 tapis de gymnastique ont été acheté pour l'école de Saoû (1500 euros).
- La classe de CE1 va s'essayer à des séances d'art du cirque, encadrées par une animatrice spécialisée.
- Les CE2/CM1 vont mener un projet musical de création d'une mini-symphonie, avec une musicienne et ses instruments.

Et aussi, cette année, pour Noël, toutes les classes iront voir un spectacle de musiques et chants, au théâtre du Bled (à Souspierre). Coût total : 900 euros. Enfin, côté agenda, notre loto des écoles se tiendra cette année à la salle des fêtes de Saoû, le samedi 17 janvier 2009, dans l'après-midi.

Une nouveauté : cette année, un des lots sera « la cave à vin des joueurs » ! En effet, tous les participants sont invités à ramener une petite bouteille de leur cave, ou un alcool maison, et tous ces nectars des Dieux seront rassemblés pour constituer un des gros lots ! Soyez joueur, car n'oubliez pas que pour gagner, il faut jouer !

Tout cela ne serait encore une fois pas possible sans la participation de tous ces parents bénévoles, sans la motivation sans failles de nos chères institutrices, sans toutes les bonnes idées qui jaillissent de parts et d'autres, et sans les nombreux coups de pouces des commerçants et artisans de nos villages... sans oublier nos pompiers et nos mairies!

N'hésitez donc pas à participer à notre mission... pour pouvoir tous ensemble rendre la vie en classe la plus riche possible à nos bambins!

A très bientôt!

Les membres de A.I.P.E

#### Quelques numéros utiles à rappeler :

Céline Schlumberger, Présidente : 04 75 76 87 96 Laetitia Arnaud , Trésorière : 04 75 76 03 77 Anne Ramonet-Rossi, Secrétaire : 04 75 42 96 72

# La page de Couni - Infos pratiques

# ETAT CIVIL 2ème semestre 2008

#### **NAISSANCES**

Eloïse ZORZI-LAMOUR, le 4 juillet à Saoû, Anaëlle GILLES, le 7 septembre 2008 à Die, Zoé ROCHA-LE NOC, le 25 novembre 2008 à Die.

#### **MARIAGES**

Emmanuel STOLL et Céline SCHLUMBERGER, le 14 juin 2008, Edward HOLDER et Marion JOANNY, le 21 juin 2008, Norbert GALLAIS et Viviane GRIMAUD, le 12 juillet 2008, Georges JALLA et Irina CHILOVITCH, le 15 novembre 2008.

#### **DÉCÈS**

Jeanne KISTLER, le 19 juin 2008 à Dieulefit, Christiane OMET, le 3 juillet 2008 à Crest, Hervé FOSSE, le 31 août 2008 à Crest, René MURE, le 10 septembre 2008 à Crest, René MARTIN, le 17 septembre 2008 à Saoû, Emile MOUNIN, le 21 septembre 2008 à Valence, Gaston GRESSE, le 13 octobre 2008 à Crest.

# **NOUVEAUX ARRIVANTS**

#### **RÉSIDENCES PRINCIPALES**

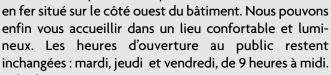
Damien ANDRE et Sandrine JEAN, rue de l'Houme, Steve COUTARD, route de Bourdeaux, Michel CHAVANY et Myria CAVAILLES, quartier Sauvionne, Claire FAYE, quartier Aurouze, Maël HERY, place des Cagnards, Elodie LETOURNEUR, la Placette, Jacqueline MORIN-REUCHERAND, les Crémas, Isabelle SLEMPKES, quartier du Château, David TONEGUZZO, le Veyou.

#### **RÉSIDENCES SECONDAIRES**

Francis ESPOSITO, le Veyou, Franck GAFFIOT et Adélaïde MOTTE, route de Crest.

# Secrétariat de Mairie

Pour accéder au nouveau secrétariat de Mairie, vous devez désormais emprunter le portail



Téléphone: 04.75.76.00.43

Courriel: communesaou@wanadoo.fr

# **AGENDA**

## Quelques dates à retenir :

#### **SAMEDI 10 JANVIER:**

A 15h, Goûter des Anciens à la salle des Fêtes, avec récital de la Chorale de Saoû.

#### **SAMEDI 17 JANVIER:**

Loto des Écoles, à 14h et tout l'aprés-midi, à la Salle des Fêtes de Saoû.

#### **SAMEDI 24 JANVIER:**

A 18h, les habitants sont conviés à la Salle des Fêtes pour les traditionnels Voeux de la Municipalité.

#### **DIMANCHE 17 MAI:**

Hexathlon organisé par le Tennis-Club

#### LE P'TIT SAOÛ

Bulletin Municipal bi-annuel, N°6.
Directeur de rédaction : Daniel Gilles
Comité de rédaction : Commission Communication
Secrétariat de rédaction : Philippe Multeau
Imprimé à 300 exemplaires sur papier 100% recyclé
à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST

# Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année!

Retrouvez-nous samedi 24 janvier à 18h à la Salle des Fêtes pour les voeux de la Municipalité.



